



# FOYER SOCIO-EDUCATIF

Un foyer Socio-éducatif existe au Lycée J.-B. Delambre et les élèves peuvent participer à ses activités.

Les ressources proviennent d'une cotisation volontaire des familles et de bénéfices réalisés par la coopérative scolaire. La cotisation annuelle est fixée à 5 euros.

La salle de jeux est accessible dans la journée aux élèves munis d'une carte FSE.



NOM : .....

PRENOM : .....

Classe : ..... Année scolaire : 2010 – 2011



- **Un chèque de 5 euros à l'ordre du Foyer socio-éducatif du Lycée J.-B. Delambre** (indiquer au dos du chèque nom, prénom et classe de l'élève)
- **Une photo** (Indiquer au dos de la photo nom, prénom et classe de l'élève)
- **Nom de la personne ayant établi le chèque**

Enregistrement informatique par : .....